

Quels sont les points forts de l'offre régionale en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ?

La Bretagne dispose d'un maillage d'établissements répartis sur une soixantaine de sites qui favorise une offre de proximité et maintient un certain équilibre territorial. Les deux principaux sites de Rennes et Brest, qui concentrent plus de la moitié des effectifs d'étudiants, sont complétés par ceux de Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Quimper, Lannion... Avec la présence des principaux organismes de recherche (CNRS, INRAE, Inria, Inserm, IRD, BRGM, Ifremer), la Bretagne occupe le 6ème rang national pour les effectifs de chercheurs. Selon les derniers chiffres consolidés du STRATER, la Bretagne occupe le 4ème rang national pour le dépôt des brevets. Au niveau européen, 269 projets ont été financés à hauteur de 150 M€ dans le cadre du programme Horizon 2020, en progression de 62 % par rapport au programme précédent, le 7ème PCRD. La Bretagne est aussi bien positionnée pour le nombre de lauréats de financements ERC, les actions Marie Sklodowska-Curie autour du COFUND « Bienvenue », un programme de la Commission européenne qui nous permet de financer 75 post-doctorants pendant 3 ans.



© EP Images / Région Bretagne



© Région Bretagne / Philippe Erard

Quels sont les domaines d'excellence de la R&D bretonne ?

Le pôle rennais est reconnu pour son expertise dans deux domaines : le numérique, la cybersécurité et l'IA d'une part, les sciences de la terre, l'écologie et l'agroécologie d'autre part. Le pôle brestois se distingue par son écosystème autour des sciences et technologies marines (Ifremer, UBO, grandes écoles...). Le pôle de Lannion se différencie dans les domaines du numérique et de la photonique tandis que celui de Vannes développe un savoir-faire sur les questions de cybersécurité et de défense. Ces thématiques se retrouvent dans les cinq écoles universitaires de recherche (EUR) avec les sciences et technologies marines à Brest, Cyberschool, Digisport et Creative Approaches to Public Space (CAPS) à Rennes, Lumomat (Lumière, Molécules, Matière - Matériaux moléculaires pour l'électronique organique et la photonique) en lien avec l'université d'Angers.

Pourriez-vous nous présenter les principales aides régionales pour la recherche publique et privée ?

Dans le domaine de la recherche publique, la Bretagne adosse ses financements sur ses priorités. Chaque année elle co-finance 120 allocations de recherche doctorales (5,5 M€), l'accueil de post-doc (3 M€) et alloue 1,5 M€ à divers réseaux, GIS (Marsouin autour des usages du numérique), plateformes en sciences du vivant (Biogenouest, Cancéropôle Grand Ouest) et à la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB). La mise en place d'une boucle ultra haut débit pour compléter le réseau RENATER, le développement d'un Campus numérique et d'un data center public pour héberger l'ensemble des données des établissements régionaux d'enseignement supérieur, le développement de la culture scientifique, technique et industrielle, l'accompagnement de la recherche participative et l'innovation pédagogique font aussi partie des actions de la Région. Citons en outre les 400 M€ consolidés du CPER 2021-2027 dont le volet enseignement supérieur comprend la rénovation énergétique de l'immobilier universitaire, le développement de l'offre d'hébergement et de restauration ainsi que divers projets d'infrastructures et de recherche. Du côté de la recherche privée, la Région propose divers dispositifs pour aider les entreprises à réaliser les transitions numérique et industrielle, énergétique et écologique : les appels à projets collaboratifs pour la création de laboratoires communs, le soutien au développement des low-techs, l'accompagnement des filières (automobile décarbonée, éolien, énergie maritime, éolien en mer, spatial...) et des acteurs de l'écosystème régional de l'innovation : SATT Ouest Valorisation, PFT, technopoles et pôles de compétitivité avec lesquels elle a signé des contrats d'objectifs et de moyens.



© Région Bretagne / Franck Betermin



© Région Bretagne / Franck Betermin

Comment la Région Bretagne accompagne-t-elle les transitions en cours ?

Lors de l'assemblée d'avril 2023 le Conseil régional a adopté une stratégie régionale des transitions écologiques et sociales qui intègre dans un unique document trois schémas : la stratégie de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR). Cette initiative unique en France offre une grande cohérence politique car elle prend en compte les transitions écologique et climatique, la souveraineté agricole et industrielle du territoire, la cohésion et l'inclusion sociale. L'ensemble des acteurs du monde académique et économique a été mis à contribution pour élaborer cette stratégie qui orientera désormais l'attribution des financements régionaux. Par ailleurs, les transitions constituent l'axe transversal de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de la Région, reconnue comme « stratégie forte » par la Commission européenne. Une bonne raison de persévérer dans cette voie !